



## ÉCOLE SAINT-DENIS

**Procès-verbal** de la rencontre du conseil d'établissement de l'école Saint-Denis tenue le **mardi 31 mars 2026**, à 18h30, de manière virtuelle.

### SONT PRÉSENTS :

|                                         |                     |
|-----------------------------------------|---------------------|
| Madame Michelle Roux-Bordage            | Présidente          |
| Madame Martine Provost                  | Employée de soutien |
| Monsieur Luc Pelletier                  | Employé de soutien  |
| Madame Geneviève Bernier (arrivée 6h39) | Membre parent       |
| Madame Éliane Morin                     | Membre parent       |
| Madame Émilie Pigeon                    | Membre parent       |
| Madame Vickie Desrochers                | Enseignante         |
| Madame Annie Verville                   | Enseignante         |

### SONT ABSENTS :

|                      |                         |
|----------------------|-------------------------|
| Madame Marie-Ève Roy | Membre parent           |
| Vacant               | Membre de la communauté |

### PARTICIPENT ÉGALEMENT À CETTE SÉANCE :

|                          |            |
|--------------------------|------------|
| Madame Isabelle Papineau | Directrice |
|--------------------------|------------|

### 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU FORUM

Émilie Pigeon, présidente, fait la constatation du quorum et ouvre la séance à 18h36.

### 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté tel quel.

CÉ 25-26-31

**IL EST PROPOSÉ PAR Michelle Roux-Bordages, secondée par Emilie Pigeon, d'adopter l'ordre du jour.**  
**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### 3. REVUE, ADOPTION ET SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 27 JANVIER 2026

Le procès-verbal de la rencontre du 27 janvier 2026 est adopté tel que déposé. Aucun suivi.

CÉ 25-26-32

**IL EST PROPOSÉ PAR Vickie Desrochers, secondée par Émilie Pigeon, d'adopter le procès-verbal tel que déposé.**  
**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

#### 4. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public présent à l'École – vérifié par Martine Provost.

#### 5. POINT DE DÉCISIONS

##### 5.1 Suivi budgétaire Mesures dédiées et protégées

Présentation des budgets des dépenses par Mesures MEQ et budgets particuliers.

Arrivée de Geneviève Bernier à 6h39

Est-ce qu'il reste des fonds dans certains fonds, est-ce qu'ils sont reportables à l'année prochaine ? Seulement pour la mesure B11 (Annexe 49). Le budget est plus élevé par une partie des coupures a été retournée.

Est-ce qu'on prévoit des surplus à la fin de l'année ? Seulement pour l'annexe 49.

CÉ 25-26-33

#### **RÉSOLUTION - MESURES BUDGÉTAIRES DESTINÉES À UN TRANSFERT VERS LE BUDGET DES ÉTABLISSEMENTS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026 | ADOPTION**

Les règles budgétaires de l'année scolaire 2025-2026 prévoient que certaines allocations sont dédiées ou protégées, c'est-à-dire destinées à un transfert vers le budget des établissements.

Par ailleurs, le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) demande que le conseil d'établissement confirme que les mesures dédiées et protégées ont été transférées aux établissements et que leur déploiement a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

Sous recommandation du comité de répartition de ressources, certaines allocations dédiées ou protégées ont été regroupées afin d'être utilisées au bénéfice de tous les établissements et en services aux élèves.

Les membres du conseil d'établissement ont échangé au sujet de cette confirmation et de l'utilisation de ces mesures dans l'école.

Madame Émilie Pigeon demande le vote

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Émilie Pigeon et appuyée par Michelle Roux-Bordage, il est résolu à l'unanimité:

Que le conseil d'établissement confirme que les mesures ont été reçues et prévues dans le cadre du budget de l'établissement.

## 5.2 Règles de fonctionnement du service de garde

Présentation des règles de fonctionnement du service de garde. Aucun changement.

CÉ 25-26-34

**IL EST PROPOSÉ PAR Émilie Pigeon, secondée par Geneviève Bernier**, d'adopter les règles de fonctionnement du service de garde telles que présentées.  
**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## 5.3 Commandite Grand défi Pierre Lavoie

L'école a été choisie pour être parrainée par une compagnie de Ste-Julie (Novatech) pour le Grand défi Pierre Lavoie. Nous prévoyons une commandite entre 12,000\$ et 14,000\$ grâce à cette initiative. Présentation du défi par l'équipe de 5 personnes lors des cubes énergies, puis l'organisation d'une activité et finalement remise du chèque à l'automne. Il faudra après avoir un plan pour dépenser cet argent.

Consensus d'envoyer une communication aux parents pour supporter l'équipe de manière volontaire.

CÉ 25-26-35

**IL EST PROPOSÉ PAR Émilie Pigeon, secondée par Luc Pelletier**, d'accepter le parrainage du Grand défi Pierre Lavoie, la réception du montant amassé par l'équipe et l'utilisation jusqu'à la hauteur du montant reçu pour l'achat de matériel ou de payer des activités en lien avec l'activité physique des élèves.  
**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## 5.4 FDS SDG Aide financière de la municipalité

CÉ 25-26-36

**IL EST PROPOSÉ PAR Émilie Pigeon, secondée par Michelle Roux-Bordage**, d'accepter deux commandites, pour l'année calendrier 2026, de la Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu afin de financer 1) le salaire permettant de donner des ateliers culinaires (5,000\$) 2) le transport d'une sortie extérieure (1,500\$), et ce, à hauteur du budget disponible pour ce dernier sur plusieurs années si budget transféré.  
**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## 5.5 FDS école

CÉ 25-26-37

**IL EST PROPOSÉ PAR Émilie Pigeon, secondée par Vickie Desrochers**, d'accepter les dépenses 24-25 (1,142.26\$) en lien avec le projet FDS BIBLIO.  
**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

CÉ 25-26-38

**IL EST PROPOSÉ PAR Vickie Desrochers, secondée par Martine Provost**, d'accepter des dépenses discrétionnaires 25-26 en lien avec le projet FDS QUÉBEC, et ce, à hauteur du budget disponible (409.33\$) et sur plusieurs années si budget transféré.  
**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

CÉ 25-26-39

**IL EST PROPOSÉ PAR Emilie Pigeon, secondée par Geneviève Bernier**, d'accepter de regrouper les FDS COURSE, FDS SPECTACLE et FDS BEIGNE dans le FDS ACTIVITÉ-ÉCOLE ainsi que d'accepter des dépenses discrétionnaires 25-26 en lien avec ce FDS, et ce, à hauteur du budget disponible (498\$ et 480\$ + 951\$ = 1,929\$) et sur plusieurs années si budget transféré.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

CÉ 25-26-40

**IL EST PROPOSÉ PAR Martine Provost, secondée par Emilie Pigeon**, d'accepter les dépenses des intérêts du FDS selon entente entre la direction et le SDG selon le tableau ci-dessous et les besoins, et ce, à hauteur du budget disponible (2,912\$) et sur plusieurs années si budget transféré.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

| Total | Juillet 22 | % de contribution | Juin 23 | % de contribution | Juillet 23 | % de contribution | Juin 24            | % de contribution | Juillet 24 | % de contribution |
|-------|------------|-------------------|---------|-------------------|------------|-------------------|--------------------|-------------------|------------|-------------------|
| École | 2575\$     | 66%               | 6176\$  | 48%               | 6176\$     | 44%               | 6858\$             | 35%/25%           | 6858\$     | 33%               |
| SDG   | 844\$      | 33%               | 6646\$  | 52%               | 7890\$     | 56%               | 13009\$<br>21069\$ | 65%<br>75%        | 21069\$    | 66%               |

## 5.6 FDS SDG

CÉ 25-26-41

**IL EST PROPOSÉ PAR Martine Provost, secondée par Annie Verville**, d'accepter de regrouper les FDS SDG ALI, FDS SDG BUS, FDS SDG CUI, FDS SDG JAR, FDS SDG MAR et FDS SDG OSE dans le FDS ACTIVITÉ SDG ainsi que d'accepter des dépenses discrétionnaires 24-25 (5,106.56\$ + 534.44\$+6,251.76\$+1,082.21\$+1,205.39\$+150.89\$ = 14,331.25\$) et des dépenses discrétionnaires 25-26 en lien avec ce FDS, et ce, à hauteur du budget disponible (2,954\$ + 4,387\$ + 976\$ + 3,524\$ = 11,841\$) et sur plusieurs années si budget transféré. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## 5.7 Critères de sélection d'une direction

Présentation des documents en pièce jointe *Critères de sélection de la direction d'établissement Année 2026-2027.pdf*

Proposition / discussion

- L'an dernier, le document avait été adopté tel que présenté.
- Nous avons l'opportunité de proposer des modifications pour refléter davantage notre réalité dans les critères de sélection.
- Toutefois, la décision est prise d'adopter tel que présenté cette année encore. La portée ne semble pas assez importante afin de passer beaucoup de temps sur ce dossier. Le besoin le plus criant de l'École est d'avoir sa propre direction (au lieu de garde partagée avec l'École Saint-Charles) afin de pouvoir dédier son temps et énergie aux enjeux et besoins que l'École vit.

**IL EST PROPOSÉ PAR Vickie Desrochers, secondée par Luc Pelletier, d'approuver les critères de la direction d'établissement tel que présenté.**  
**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **6. POINTS D'INFORMATION ET DE DISCUSSION**

### **6.1 Organisation scolaire**

L'inscription pour l'année 2026-2027 est terminée. Total de 151 élèves sont prévus (vs 154 élèves cette année).

- 19 / 18 / 23 / 22 / 24 / 19 / 26 élèves par niveau de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année

### **6.2 Visite des futurs élèves du préscolaire**

Les futurs élèves du préscolaire viendront visiter l'école le 12 mai 2026 au matin.

## **7. DROITS DE PAROLE**

### **7.1 Personnel enseignant**

- Fin d'étape : Très occupée et méritas
- Comité de la course :
  - Envoie de la communication dans les prochaines semaines
  - Jeudi 18 juin 2026
  - Révision du parcours
  - Publicité tôt et recherche des commanditaires et parents-bénévoles
- Activités pour la Saint-Valentin (Mur des mots de la gentillesse, Fondue au chocolat, etc.)
- Lecture-o-thon à venir

### **7.2 Personnel de soutien**

- Olympiades : douzaine de parents bénévoles
- Pâques : chasse aux cocos
- Défi de Denis Respect : rangement au casier. Petit relâchement.
- Collation au retour de la relâche de la Popotte Nelson. Très apprécié des enfants. Organisation pas si clé en main et ajustements en cours.
- Nouveau prof de Musique

### 7.3 Service de garde

- Inscription au service de garde et service des dineurs. Compilation des réponses. Prévision : 4 groupes et un peu plus de dineurs.
- Prochaines pédagogiques pour l'année 2026-27 sont en planification
  - Pour réflexion pour le prochain CÉ : budget maximal pour sortie pédagogique. En moyenne, 35 élèves par pédago.
- Marché du coin : retour depuis 1 mois (jeudi soir)
- RÉcole à goûter : pas de retour d'ici la fin de l'année, mais planification en cours pour l'an prochain.
- Dernière pédago de l'année : 5 juin

### 7.4 OPP

s/o

### 7.5 Représentant du comité des parents

s/o

### 7.6 Représentant de la communauté

s/o

## 8. QUESTIONS DIVERSES

## 9. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre est le mardi 12 mai 2026 à 18h30 – en présentiel.

## 10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CÉ 25-26-43

Il est **proposé par Martine Provost, secondée par Émilie Pigeon**, de lever la présente séance à 20h40.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Mme Emilie Pigeon, Présidente

Isabelle Papineau, Directrice